



N° JEUNESSE ET SPORTS 31AS1027
N° SIREN 448 085 308
N° Préf. Hte-Gne 3/14174

LES MOUNTAGNOLS

CLUB ALPIN FRANCAIS - FFRP

PROCES VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 18 NOVEMBRE 2022

Le 18 novembre 2022 à 19 h 30, les adhérents de l'Association LES MOUNTAGNOLS régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège social est sis à la Banque Populaire, avenue Jean Chaubet à TOULOUSE (31), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans la salle de la Maison des Séniors, 44 rue Louis Plana à TOULOUSE.

Présents : 35
Excusés : 0
Pouvoirs : 18

Charline AGUSTI et Alain CANAL ont été scrutateurs.

Ordre du jour

1) Approbation de l'ordre du jour	2
2) Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale de 2021	2
3) Présentation du rapport moral : bilan général sur l'association et objectifs à venir	2
4) Présentation du rapport d'activités avec bilan des différentes commissions (programme, inscriptions dimanche, matériel, animations, balisage)	2
5) Problématique de la fréquentation très variable aux sorties du dimanche	4
6) Changement de transporteur en mai 2022	4
7) Tarification covoiturage	4
8) Bilan et tarification des adhésions	4
9) Présentation du bilan financier de l'exercice 2021-2022	5
10) Budget prévisionnel pour l'exercice 2022-2023	6
11) Renouvellement des membres du Comité Directeur et présentation des candidatures exprimées	6
12) Votes de l'Assemblée générale	6
13) Questions diverses	6

Le Vice-Président, Augustin SEQUELAS ouvre la séance à 19 h 30.

En introduction, il se présente à l'assemblée puisqu'il ne sort plus le dimanche, et que les nouveaux adhérents ne le connaissent pas forcément.

Il indique que Philippe PERPERE est absent car sa belle-mère est décédée et que les obsèques ont eu lieu l'après-midi du 18 novembre.

1) Approbation de l'ordre du jour

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 53

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des membres votants.

2) Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale de 2021

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 53

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres votants.

3) Présentation du rapport moral : bilan général sur l'association et objectifs à venir

Augustin SEQUELAS expose que les effectifs de l'association se maintiennent à hauteur de 158 adhérents.

Les séjours prévus ont tous été effectués, sauf un pour raison de COVID.

Une subvention de 2 500 € a été perçue de la part du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

S'est posé le problème de la disponibilité de TRANSDEV qui n'a pas assuré 11 sorties qui ont impliqué des changements de transporteurs (VERBUS puis ALCIS) à des coûts plus élevés.

5 sorties ont été annulées.

Augustin SEQUELAS demande à l'assemblée ce qu'elle pense du nouveau transporteur ALCIS. Pour le moment, tout va bien. Jean-Louis FOURMENT précise qu'il faudra juger les chauffeurs sur les passages étroits et sur des routes en conditions hivernales. Il constate qu'un des chauffeurs est très doué.

Les 6 séjours prévus ont été effectués, sauf 1 pour cause de COVID.

L'un des objectifs est de maintenir des randonnées attractives, mais il est difficile de se renouveler. Il convient d'organiser des séjours d'hiver.

Sur les planches présentées à l'assemblée générale, Philippe PERPERE a indiqué que Jean-Paul CHAUSSONNET mettait en place un séjour en mai, alors que celui-ci n'était pas au courant.

Cécile MUCIGNAT déplore que les séjours d'hiver soient organisés hors vacances scolaires. Augustin SEQUELAS répond qu'il y a un problème de disponibilité des encadrants pendant les vacances, qu'il est difficile de leur demander de proposer des séjours.

Christophe LINSELLE rappelle que l'on évitait les vacances des parisiens pour que les sites ne soient pas surchargés.

Augustin SEQUELAS fait remarquer que l'association est en quête de nouveaux encadrants motivés. Une solution serait que les anciens mettent le pied à l'étrier des nouveaux.

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 53

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des membres votants.

4) Présentation du rapport d'activités avec bilan des différentes commissions (programme, inscriptions dimanche, matériel, animations, balisage)

Augustin SEQUELAS expose le rapport d'activités :

Les **ADHESIONS** présentent une hausse de 10 %, cela permet de rattraper peu à peu la baisse liée au COVID.

Concernant les **SORTIES**

46 sorties du dimanche ont été prévues sur l'exercice, sur lesquelles 41 ont été effectuées, dont 30 en car et 11 en covoiturage. 5 sorties ont été annulées. Le nombre moyen de participants par sortie est revenu à 34 personnes. Le total de participants en car est de 1038.

6 séjours et week-ends (Béarn, Ronde des cirques, Camporells, Llauset, Canigou, Ossau) ont été organisés pour un total de 66 participants. Le nombre moyen de participants par séjour est de 11 personnes.
1 séjour Posets a été annulé.

Il n'y a pas eu de sorties semaines.

Bilans des commissions :

- Commission programme :

Le programme hiver de novembre 2022 à avril 2023 se compose de 24 destinations prévues réparties ainsi : 7 dans les Hautes-Pyrénées, 4 en Haute-Garonne, 10 dans l'Ariège, 2 dans les Pyrénées Orientales, 1 en Espagne.

Augustin SEGUELAS constate qu'il est bizarre qu'il n'y ait que 4 sorties en Haute-Garonne, alors que c'est une destination proche. C'est dû aux difficultés d'accès en car.

Il est prévu 1 séjour hiver raquettes dans l'Aubrac à Laguiole (23 au 27 janvier) organisé par Nadine MUR et Christophe LINSSELLE. Un autre séjour aura lieu en mai. Nadine MUR en organisera un autre du 26 au 30 juin à AINSA en ESPAGNE. D'autres séjours sont en préparation pour l'été.

- Commission inscriptions :

Augustin SEGUELAS indique que la gestion des inscriptions aux sorties dimanche est tenue à tour de rôle par Bernard DELCROS, Alain CANAL, et Boris YAKOVLEFF.

Elle a nécessité beaucoup d'implication pour gérer les changements entre le car et le covoiturage, l'adaptation au dernier moment des destinations, les retours par mail vers les participants avec explications sur les changements, etc...

Les participants s'inscrivent de plus en plus tard dans la semaine. Cela implique des difficultés à prévoir si la sortie va être déficitaire, annulée ou réalisée en covoiturage. Il est demandé de s'inscrire au plus tôt, et avant le vendredi matin à 9 h.

- Commission matériel :

Augustin SEGUELAS remarque que nous pratiquons de moins en moins les sorties en raquettes car la neige se fait rare. Il ne faut donc pas acheter d'autre DVA.

Il n'y a pas eu de nécessité de révision de DVA pour la saison écoulée.

Actuellement, nous possédons 30 DVA numériques opérationnels.

Le Comité directeur a comme projet d'acheter 4 talkies-walkies supplémentaires pour faciliter la disponibilité au niveau des encadrants. Christophe LINSSELLE fait remarquer qu'il peut être judicieux de laisser un talkie au chauffeur en cas de problème nécessitant qu'il récupère les participants ailleurs qu'au point de rendez-vous prévu initialement.

Le tarif s'élève à 150 € pour un jeu de 2 talkies-walkies.

Cela portera le nombre total à 8 talkies-walkies.

- Commission balisage :

Pascal PELLETIER informe l'assemblée que la convention avec le CRDP a été reconduite avec les mêmes trajets à entretenir. Il s'agit des deux entrées et des deux sorties du GR10 en Haute-Garonne. L'objectif a été tenu pour baliser tous les chemins dont les Mountagnols sont responsables tous les 3 ans. Les portions balisées durant la saison écoulée le nécessitaient grandement, certaines balises étant pratiquement effacées.

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 53

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité des membres votants.

5) Problématique de la fréquentation très variable aux sorties du dimanche

Augustin SEQUELAS relève que la fréquentation aux sorties du dimanche est très variable en fonction de la météo.

Les encadrants essaient de porter l'effort pour éviter la répétitivité des destinations et veiller à ne pas augmenter le niveau de chacun des 2 groupes.

Certaines personnes considèrent que le groupe 1 et le groupe 2 ont un niveau trop élevé.

Les participants qui ne sont plus en capacité de suivre en groupe 1 vont en groupe 2, ce qui élève le rythme du groupe 2. Cela dégoûte certains participants qui quittent notre association.

Anja WARODE constate qu'elle peine plus qu'avant en groupe 2, alors que son niveau n'a pas baissé.

Edwige DEGUILHEM indique qu'il faut prêter attention aux délais de route qui obligent à accélérer le rythme lors des destinations lointaines.

L'idéal serait de constituer un groupe intermédiaire, mais cela nécessite 2 encadrants de plus, soit 6 encadrants pour la journée. Donc, cela ne peut être décidé que le dimanche matin dans le car en fonction du nombre d'encadrants présents.

Patrice HASSENBOHLER craint que le groupe intermédiaire ne grève le nombre de participants des deux groupes principaux. Donc, la décision de constituer le groupe intermédiaire (1 bis) doit être prise en concertation avec les encadrants des groupes 1 et 2.

6) Changement de transporteur en mai 2022

Augustin SEQUELAS rappelle à l'assemblée que différents problèmes rencontrés avec la société TRANSDEV ont conduit à prendre la décision de changer de transporteur. Le choix s'est porté sur la société ALCIS qui offre un service correct moyennant un tarif 8 % plus cher que celui de TRANSDEV. Quelqu'un de l'assemblée demande jusqu'à quelle date le contrat a été signé. Liber IBANEZ-RAMON répond que le contrat couvre la saison 2022-2023 jusqu'à fin juin 2023. Françoise GERAUD précise que les tarifs ne sont garantis que jusqu'au 31/12/2022, et que nous n'avons aucune visibilité sur les tarifs à partir du 01/01/2023. Le tarif payé par les participants (y compris les encadrants non principaux et le bureau) reste à 21 €.

Augustin SEQUELAS demande aux personnes présentes ce qu'elles pensent des prestations d'ALCIS. Il n'y a pas de problème particulier, si ce n'est que les cars manquent de confort.

Germain DELGADO dit qu'il faut attendre l'hiver pour juger des compétences des chauffeurs.

Il est remarqué que nous n'avons jamais le même chauffeur.

7) Tarification covoiturage

Augustin SEQUELAS informe que le tarif du covoiturage est passé à 0.30 € du km + péages.

Les chauffeurs sont dédommagés par le club, et les passagers paient un montant de 21 € maximum.

Les encadrants ne paient pas le covoiturage.

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 53

Le bilan de la tarification est approuvé à l'unanimité des membres votants.

8) Bilan et tarification des adhésions

- Licence CAF : 103 € (+ 2.80 € par rapport à 2021)

- Licence FFRP : 43 € IRA et 53 € IMPN (+ 1 € par rapport à 2021)

- Extérieurs : 12 €.

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 53

Le bilan de la tarification est approuvé à l'unanimité des membres votants.

9) Présentation du bilan financier de l'exercice 2021-2022

La présentation est faite par Liber IBANEZ-RAMON.

Concernant les recettes :

Au niveau des licences, nous avons :

- 86 adhérents CAF (83 durant l'exercice 2020-2021) soit une hausse de 3,6 % ;
- 71 adhérents FFRP dont 17 doublons (double adhésion des encadrants). 62 adhérents dont 17 doublons en 2020-2021, soit une hausse de 14,5 % ;
- 19 adhérents « autres » : 10 CAF et 9 FFRP contre 16 adhérents en 2020-2021 : 8 CAF et 8 FFRP, soit une hausse de 18,7 %.

Pour un **total de 159 adhérents contre 144 sur la saison 2020-2021, soit une hausse de 10,4 %** alors que durant l'exercice précédent, nous avons une baisse du nombre d'adhérents de 18,2 % par rapport à 2019-2020.

Par types d'adhésions nous avons :

- CAF : 68 renouvellements, 2 impasses de l'année précédente, 2 CAF en direct cette année et 14 nouvelles adhésions et 1 bascule vers FFRP, et 13 personnes n'ont pas renouvelé leur adhésion ;
- FFRP : 50 renouvellements, 6 impasses de l'année précédente, 14 nouvelles adhésions et 1 bascule du CAF, et 13 personnes n'ont pas renouvelé leur adhésion ;
- Autres : 10 renouvellements, 8 nouvelles adhésions, 1 ex-FFRP, 2 ex-CAF. 4 personnes n'ont pas renouvelé leur adhésion ;

Au total, 30 personnes, représentant 20,8 % des adhérents 2020-2021 n'ont pas renouvelé leur adhésion.

Recettes sur cette rubrique : CAF : + 1 110,89 € – FFRP – 81,45 € – Autres + 228 € soit **1 257,44 €** contre 1 009,05 € sur l'exercice précédent (+24,6 %).

Nous avons, pour la saison 2021-2022, revu notre politique en termes d'intermédiation sur les licences FFRP, dont le différentiel avait été ramené de 10 € à 8 € sur la saison 2020-2021. Le différentiel pour la saison 2021-2022 a été porté à 10 €. Nous prévoyons 11 € pour l'exercice 2022-2023.

Au niveau du **bus**, l'exercice a été marqué par plusieurs événements et notamment le recours aux entreprises VERBUS et ALCIS, ainsi qu'au covoiturage dû aux négociations tarifaires, à la grève chez TRANSDEV et aux annulations pour manque de chauffeurs également chez TRANSDEV.

27 sorties ont été réalisées avec 30,4 participants en moyenne : 19 TRANSDEV, 2 VERBUS et 6 ALCIS. Un **résultat déficitaire de - 87,63 €** est observé contre une perte cumulée de 16,20 € en 2020-2021.

A noter que les covoiturages ont engendré une dépense de 510,30 €, l'essentiel provenant des sorties réalisées au moment des négociations avec Transdev, quand la tarification était à 18 €, aujourd'hui passée à 21 €.

Concernant les dépenses :

- Frais affranchissements / secrétariat : 206,56 € ;
- Téléphone : 465,06 € ;
- Matériel : achat de 2 DVA et contrôle de 5 autres : 517,00 € ;
- Convivialité : 636,57 € : organisation de l'AG et achat de galettes des rois et de brioches à l'occasion de deux sorties ;
- Banque : intérêts 87,25 € et 72,03 € de frais.

Enfin, une subvention du ministère de la Jeunesse et des Sports de 2 500 € nous a été attribuée, consécutivement à notre demande. Comme projets, nous prévoyons l'absorption de l'augmentation du coût du transport en car, l'achat de matériel, et de la formation.

Il faut établir un bilan financier en fin d'exercice pour justifier à l'organisme qui a octroyé la subvention comment on l'a utilisée.

Les comptes bancaires présentent les soldes suivants au 31/08/2022 :

- Compte courant : 1 241,41 € ;
- Compte d'épargne : 28 500 € ;
- Parts sociales Banque Populaire : 4 683 € ;
- Caisse : 0 €.

Le compte de résultats fait apparaître un bénéfice de 1 447,77 € pour l'exercice 2021-2022.

Lors de la présentation de son rapport de contrôle, Roland AZEMA, vérificateur des comptes des Mountagnols indique que le rapprochement des comptes bancaires et du bilan comptable coïncide. Il

rappelle que l'opportunité des dépenses ne lui incombe pas, et donne quitus au Comité directeur pour l'année écoulée 2021-2022.

Contre : 0
Abstention : 1
Pour : 53

Le bilan financier est approuvé à la majorité des membres votants.

10) Budget prévisionnel pour l'exercice 2022-2023

Il se pose la question du paiement de la ligne de téléphone qui représente un coût élevé. Il faut chercher une autre solution moins onéreuse.

Contre : 0
Abstentions : 0
Pour : 53

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des membres votants.

11) Renouvellement des membres du Comité Directeur et présentation des candidatures exprimées

Augustin SEQUELAS annonce quels sont les membres sortants :

- CANAL Alain
- DELGADO Germain
- GERAUD Françoise
- HASSENBOHLER Patrice
- LINSELLE Christophe
- MUR Nadine

Candidats :

- AGUSTI Charline
- CANAL Alain
- CHERON Patricia
- DELGADO Germain
- FOURNMY Claudie
- GERAUD Françoise
- GIRARDIER Bernard
- HASSENBOHLER Patrice
- LINSELLE Christophe
- MUR Nadine
- YAKOVLEFF Boris

Aucun participant ne souhaite présenter sa candidature.
Le Comité directeur sera donc constitué de 25 membres.

Contre : 0
Abstentions : 0
Pour : 53

Les 11 candidats sont élus à l'unanimité des membres votants.

12) Votes de l'Assemblée générale


13) Questions diverses

- Augustin SEQUELAS indique que Claude MAGNIEZ aurait peut-être démissionné du Comité directeur, mais, nous n'avons pas eu l'information. Il faut voir auprès de Philippe.

- Alain THAUVIN avait posé la question du recrutement d'encadrants pour le groupe 1. Réponse dans le rapport moral.

La séance est levée à 22 h 30.

Le Président,
Philippe PERPERE



Le Vice-Président,
Augustin SEGUERAS



La Secrétaire
Françoise GERAUD

